

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JANVIER 2022

## COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

**Présents** : Michel PENHOÛT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL, Romain ANDRIEUX, Corinne LUCAS, Gérard CASANOVA, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT, Éric FROMONT, Ludivine MARGELY, Emmanuelle DUGAIN, Franck BEAUFILS, Éric LEGRAND, Sophie GUYON.

**Représentés** : Jean-Pierre BACHELIER pouvoir à Franck BEAUFILS, Bérangère HENNACHE pouvoir à Romain ANDRIEUX, Amandine BRENAND pouvoir à Françoise RIOU, Loïc DE COURLON pouvoir à Sophie GUYON.

### **1. Nomination d'un secrétaire de séance**

Romain ANDRIEUX est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

### **2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2021**

M. LEGRAND confirme sa demande de protocole pour l'enregistrement des conseils municipaux  
Le PV de la réunion du 13 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **3. Commission de délégation de service public. Délibération fixant les conditions de dépôt des listes**

A l'unanimité, approbation du principe de constituer une commission permanente pour l'ensemble des contrats de concession et ce, pour la durée du mandat municipal.

### **4. Commission de délégation de service public – Délibération portant élection des membres**

A la majorité (1 abstention), décision de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission de délégation de service public. Sont donc désignés membres de la commission de délégation de service public :

- en qualité de membres titulaires : Sophie GUYON, Françoise RIOU, Emmanuelle DUGAIN
- en qualité de membres suppléants : Muriel CARUHEL, Amandine BRENAND, Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT

### **5. Délibération décidant le lancement d'une délégation de service public (DSP)**

A l'unanimité, approbation du choix d'un mode de gestion déléguée selon la forme d'une délégation de service public pour l'exploitation de cabines de plage et d'un établissement de restauration rapide sur la Grande Plage de Saint-Lunaire.

### **6. Finances : budget petite fossette : versement d'une avance**

A la majorité (3 abstentions), décision de procéder au versement d'une avance de 45 000 €.

### **7. Finances : création d'un tarif pour le personnel des travaux en régie**

A l'unanimité, proposition de créer un tarif unique à destination du budget principal et des budgets annexes (mouillages, service de l'eau...). Le tarif proposé issu du coût moyen des agents est pour 2021 de 21,00 €.

### **8. Le recul du trait de côte en application de l'article 239 de la loi n°2021-1104 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets**

A l'unanimité, décision de s'abstenir sur ce sujet.

**9. Associations : Convention de mise à disposition d'équipements tennistiques : tennis club de la côte d'émeraude**

A l'unanimité, approbation de la convention entre la commune de Saint-Lunaire et l'association du tennis club de la côte d'émeraude pour la mise à disposition d'équipements tennistiques.

**10. Personnel : mise à jour du tableau des effectifs**

A la majorité (3 voix contre), approbation du tableau des effectifs.

**11. Délibération annuelle concernant les avantages en nature**

A l'unanimité, approbation des modalités des avantages en nature.

**12. Présentation des lignes directrices de gestion**

Ce point n'a pas donné lieu à une délibération.